

Teillet	Wahn
Thomas (Maisonneuve-Rosemont)	Walker
Tolmie	Watson (Châteauguay-Huntingdon-Laprairie)
Tremblay	Whelan
Tucker	Winters—124.
Turner	

● (5.20 p.m.)

M. l'Orateur: Je déclare la motion rejetée.

L'hon. M. Nicholson: Monsieur l'Orateur, j'ai pairé. Si j'avais pris part au vote, je me serais prononcé contre la motion.

M. Cameron (High-Park): Monsieur l'Orateur, j'ai pairé. Si j'avais voté, je me serais opposé à la motion.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, le bill présenté devant la Chambre propose de prolonger la validité des chartes des banques à charte canadiennes, ainsi que le mandat des banques d'épargne du Québec, jusqu'au 1^{er} décembre 1966, ou pour une période de 60 jours supplémentaires si le Parlement ne siège pas au moins 20 jours au cours du mois de novembre 1966.

Ainsi que la Chambre le sait, il y a eu au cours des dernières sessions du Parlement deux prolongations, en vue de permettre l'étude des recommandations de la Commission royale d'enquête sur le système bancaire et financier, connue familièrement sous le nom de Commission Porter. En vertu de la législation actuelle, les chartes et les mandats expirent après le soixantième jour de séance au Parlement à compter du 17 janvier 1966. J'ai fait calculer la date à laquelle expirerait cette période de 60 jours et l'on me dit que ce serait aux environs de Pâques. Il est, dès lors, de la plus haute importance pour le monde des affaires et des finances au Canada de prévoir une prolongation dès maintenant, et tel est l'objectif de ce bill.

Les députés constateront que l'on compte prolonger les chartes de banques jusqu'au 1^{er} décembre 1966, à moins qu'on ne puisse faire adopter les autres modifications. D'autre part, si le Parlement ne siègeait pas pendant au moins 20 jours en novembre, le prolongement serait automatique.

Je m'attends que la Chambre adopte ce projet de loi sur-le-champ. En temps utile, et ce sera bientôt j'espère, je serai en mesure de vous présenter les modifications de fond à la loi sur les banques, à la loi sur la Banque du Canada, à la loi sur les banques d'épargne du Québec et à certaines autres mesures financières. Ainsi, on aura tout le temps voulu pour étudier attentivement les modifications de fond à la loi sur les banques, avant le 1^{er} décembre, date d'expiration des chartes de

[M. l'Orateur.]

banques d'après la mesure que je propose en ce moment.

● (5.30 p.m.)

Monsieur l'Orateur, la Chambre voudra savoir ce qui se passe à ce sujet, car j'imagine qu'il y aura certaines questions durant l'étude de ce bill assez court, et on voudra savoir quel progrès le gouvernement réalise sur cette très importante mesure législative, à savoir les modifications de fond que j'espère présenter en temps opportun au cours des quelques prochaines semaines.

Les députés se souviendront que mon prédécesseur, le député actuel de Davenport (M. Gordon), avait saisi la Chambre d'un bill qui resta en plan au *Feuilleton*. Il renfermait certaines modifications de fond à la loi sur les banques elle-même. Le gouvernement réexamine les propositions faites l'an dernier. Puis-je me reporter en cette occasion à un discours que j'ai prononcé au *Canadian Club* de Toronto le 3 janvier et dans lequel j'ai parlé de certaines responsabilités qu'a eues le ministre des Finances au cours de la présente année. J'ai alors dit:

Bien à part du budget, il y aura un nombre considérable de lois financières cette année. La plus importante, naturellement, sera la loi sur les opérations de banque, ce qui comprend la révision de la loi sur les banques et des modifications à la loi sur la Banque du Canada ainsi qu'à d'autres lois.

J'ai poursuivi en disant:

J'examine maintenant, à la lumière des événements et des incidents de l'an passé, ce dont avait été saisie la Chambre au printemps dernier.

J'ai alors dit:

Je n'ai pas l'intention de faire des observations au sujet de la substance de cette loi avant de la présenter à la Chambre, mais je dirai...

J'ai pensé que ceci intéresserait les députés s'ils ne l'ont pas déjà vu.

...qu'il y aura des changements.

Et j'ai ajouté:

A mon avis, nous devrions prendre toutes les mesures législatives possibles pour raffermir la confiance du public en nos institutions financières et pour encourager la concurrence entre elles pour le bien du grand public.

Je voudrais simplement développer un peu ces commentaires généraux faits en janvier, cette année, devant les membres du *Canadian Club*. J'ai toujours l'intention de saisir le gouvernement—et j'espère qu'il m'approuvera—de mesures tendant à modifier la loi sur les banques et autres mesures législatives connexes, propres à réaliser les deux buts que j'ai énoncés dans le discours auquel j'ai fait allusion et que j'ai prononcé devant